

continue à le mettre en pratique dans celui-ci. Le fameux congrès d'Ems a reçu peu d'attaques plus serrées, plus méthodiques, & mieux dirigées que celle qui lui est livrée dans ces *Réflexions*. La seule exposition des faits, que l'auteur présente avec autant d'ordre que de vérité, suffit pour apprécier les résolutions prises dans cette assemblée où quatre clercs ont entrepris la subversion de l'Eglise d'Allemagne.

Dans une espece d'appendice, intitulée *Drei Kapitel über die historischen Bemerkungen des resultats*, l'auteur propose trois questions qui embrassent tout ce qu'on peut proposer sur ce sujet. Quels sont les fondemens & les autorités sur lesquelles se fondent les députés d'Ems? Quel jugement en faut-il porter? Quelles conséquences en peut-on tirer? La nature de ces questions indique assez les développemens que le savant auteur leur donne, & les réponses qu'il est dans le cas d'y faire.

Dans l'ouvrage précédent, j'ai trouvé un passage remarquable d'un protestant célèbre, cité par M. Zallinger. Ce passage seul détruit de fond en comble tout le *résultat* de ce conventicule, & renverse tous les moyens & autorités qu'on pourroit invoquer pour le maintenir. C'est dans une note de notre savant auteur, que je transcrirai littéralement. » Pütterus, vir inter protestantes summi nominis, in Instit. Jur. publ. Germanici §. 431, in hunc modum scribit. » Ex principiis Ecclesiæ Romano-catholicæ, quidquid vi hierarchiæ in illam introductæ ad jurisdictionem ecclesiasticam & jus diocesenum pertinet, illud in